affaires à soumettre au Conseil municipal, j'ai demandé et obtenu de Monsieur le Préfet de proroger la session ordinaire de mai jusqu'au 19 juin inclusivement.

» Je viens vous prier, en conséquence, de considérer comme non avenue la convocation à la réunion du Conseil municipal pour ledit jour 12 juin, et d'assister à celle qui aura lieu, en remplacement, le 19, aux mêmes lieu et heure.

» Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller municipal, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le Maire V. HASSEBROUCQ. »

L'église du Sacré-Cœur. — La splendide église du Sacré-Cœur est maintenant dans toute sa longueur. Les deux nouvelles travées sont achevées, et il ne reste plus qu'à la couvrir. Les fondations du clocher sont également terminées, et il ne faut plus, pour en poser les premières assises, que l'autorisation préfectorale, qui, malheureusement, se fait attendre. On espère que, dans un an, la tour sera achevée. On peut en voir le magnifique dessin dans l'intérieur de l'église du Sacré-Cœur, où le plan est exposé. Il fait honneur au talent de M. Croin.

Les funérailles de M. Gabet. — Les funérailles de M. Gabet, professeur de troisième au lycée, dont nous avons annoncé la mort prématurée, auront lieu aujourd'hui, à 9 heures, à St-Christophe, aux frais de l'Université.

Le défunt, qui a continué à faire sa classe presque jusqu'au dernier jour, a été de la part de M. le proviseur, de ses élèves, de tout le personnel du lycée, en un mot, l'objet de soins de tous les instants. En attendant la famille, qui n'a pu arriver à Tourcoing que mardi soir, ce sont ses collègues qui l'ont tour à tour veillé sur son lit de mort.

Funérailles d'un ancien combattant de 1870-1871. — Mercredi matin, ont eu lieu, en l'église du Sacré-Cœur, les funérailles de M. Denis Delplanque, ancien combattant de 1870-1871, décédé à l'âge de 58 ans.

Les membres de la société des Anciens combattants assistaient en grand nombre à la cérémonie, se faisant un devoir d'escorter le cercueil de leur camarade.

Au cimetière le dévoué président, M. Cyrille Desurmont a retracé en termes émus la vie du défunt.

M. Denis Delplanque entra au service militaire en 1863. Incorporé dans l'artillerie de marine il prit part aux opérations qui eurent lieu à cette époque aux îles de la Réunion, Mayotte et Madagascar. Il passa trois années aux colonies et il eut à souffrir beaucoup de leur climat meurtrier. Il était à peine remis quand la guerre de 1870 le rappela sous les drapeaux : il fut de nouveau envoyé en croisière dans des contrées lointaines et quand il débarqua au printemps de 1871, ce fut pour aller combattre l'insurrection à Paris. Il fut blessé à l'affaire du fort de Vanves d'un coup de feu qui le força à rentrer définitivement dans ses foyers.

Nous aimons à citer quelques-unes des paroles prononcées sur la tombe de ce brave par M. Cyrille Desurmont.

« Quel enseignement — a-t-il dit — pour nous tous, messieurs, que cette modeste existence de l'ouvrier qui vient de finir, quel exemple, surtout, pour ces malheureux qui, oubliant facilement le chemin de l'atelier, s'en vont grossir les rangs de nos enfants.

« Ce n'est pas parmi les ouvriers comme Denis Delplanque que les apôtres du collectivisme et de la libre-pensée vont prêcher leurs doctrines malsaines, recruter les misérables qui insultent au passage ce que nous avons de plus sacré, la Religion et la Patrie! Qu'ils viennent donc ici comparer les tristesses et le néant de leurs enfoisonnements avec la fin de cet honnête travailleur, de cet ancien soldat qui meurt entouré de l'estime et de l'affection de tous. »

Paroisse du Sacré-Cœur. — Nous publierons chaque jour l'horaire des cérémonies de l'Octave de la fête du Sacré-Cœur. Voici pour demain :

Vendredi 12 juin. — Fête patronale du Sacré-Cœur. — Première messe à cinq heures ; à huit heures le soir, salut solennel avec sermon par M. l'abbé Lecomte, professeur au collège.

Les grèves. — Tous les ouvriers de MM. Motte frères, rue des Piats, sont rentrés mercredi, à neuf heures, sans conditions.

— Les teinturiers de M. Motte-Desbonnets, rue Neuve de Roubaix, ayant obtenu l'augmentation de vingt-cinq centimes par jour qu'ils avaient demandée, ont repris le travail mercredi, à une heure et demie.

— Chez MM. Lorthiois frères, fabricants de tapis, rue du Petit-Village, la situation n'a pas changé ; il n'y a pas eu d'entrevue : les délégués qui s'étaient présentés n'ont pas été reçus.

Chute mortelle d'un ouvrier plafonneur à l'église St-Louis. — L'église des Cinq-Voies est presque achevée ; et on pouvait espérer, contrairement à ce qui arrive souvent dans les grandes constructions, qu'on n'aurait à déplorer aucun grave accident.

Il n'en est malheureusement pas ainsi : mercredi vers midi, un ouvrier plafonneur, travaillant pour le compte de M. Duhayon, avait dû, pour faire les moulures d'une fenêtre, placer sur le grand échafaudage qui prend toute la nef, un tréteau de 1 mètre 50, sur lequel il avait mis une planche, qui était retenu de l'autre côté, mais en formant un plan incliné, sur un croisillon en fer de la fenêtre. Le malheureux ouvrier ne s'aperçut pas que cette planche glissait peu à peu, à chaque mouvement qu'il faisait, tout à coup, la planche arriva ainsi à l'extrémité du support, et l'ouvrier fut précipité dans le vide.

Il existait entre le grand échafaudage et la muraille une ouverture de 0,10 centimètres; c'est par cette espèce de trou béant que le corps est passé, pour aller s'abîmer sur le sol.

M. Descamps, de Roubaix, qui entrait à ce moment à l'église, fut témoin de cette épouvantable chute, de 15 mètres au moins; il courut avec les autres ouvriers qui se trouvaient là, pour relever le malheureux qui perdait du sang à flots par la bouche, le nez et les oreilles. M. le curé de Saint-Louis arriva en même temps et put administrer les derniers sacrements à la victime de cet horrible accident, qui avait rendu le dernier soupir avant l'arrivée du docteur Vanneuflvie.

Après les constatations d'usage par M. Besson, commissaire du 1er arrondissement, le corps a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

C'était le premier jour que l'ouvrier travaillait à l'église et personne ne le connaissait. On apprit dans l'après-midi qu'un de ses frères travaillait à Roubaix; on le fit prévenir et vers cinq heures, il est venu reconnaître son malheureux frère qui s'appelle Emile Leroy. Âgé de 30 ans, demeurant à Tainchenies, marié et père de deux petits enfants.

Les accidents. — Désiré Larose, âgé de 13 ans, demeurant à Mouscron, bâcleur chez MM. Motte frères, a été blessé à la main droite par un éclat de bacs. Il a reçu six soins de M. le docteur Rousselot.

— Un tisserand, travaillant chez M. Vanoutryve, Jules Desoubry, était monté sur son métier pour arranger le jeu de bagnettes. Il tomba et se blessa grièvement à la jambe droite.

L'incapacité de travail sera d'une vingtaine de jours d'après M. le docteur Bernard, de Roubaix.

Hallain. — *Nécrologie.* — M. Emile Clays, employé à la mairie d'Hallain, qui n'avait quitté son service pour se soigner que depuis quelques jours, et dont l'état ne donnait guère d'inquiétude jusque mercredi, matin, a succombé vers deux heures de l'après-midi, après avoir reçu les derniers sacrements, en pleine connaissance.

Il n'avait que 36 ans et était père de quatre enfants.

— *Un kiosque sur la Place Verte.* — Le Conseil municipal avait voté, à la session de février, la construction d'un kiosque sur la Place Verte. L'adjudication des travaux aura lieu à la Mairie le mardi 23 juin, à trois heures de l'après-midi, sur soumissions cachetées. Le devis s'élève à 4.470 fr. 89. Cautionnement 140 fr.

On peut prendre connaissance du cahier des charges à la Mairie d'Halluin et chez M. Maillard, architecte, à Tourcoing, qui a la direction des travaux.

— *La Musique municipale à Ostende.* — Cette belle société, qui compte près de 100 exécutants, doit se rendre à Ostende et se fera entendre au kursaal, le dimanche 28 juin. Le dîner aura lieu à l'hôtel Florin, bien connu des Roubaisiens. Les membres honoraires désireux de prendre part à cette excursion sont priés de se faire inscrire dans le plus bref délai possible.

— *Les grèves.* — Nous avons dit hier que quelques ouvriers chaisiers avaient repris le travail chez M. Vanheddeghem ; à leur rentrée aux baraques quelques jeunes gens, de ceux qu'on voit toujours en tête de toutes les manifestations, avaient commencé à les huer et se seraient sans doute portés à des violences, si les agents et les gendarmes, qui se tiennent en permanence à proximité de la frontière, n'étaient intervenus. Il s'était formé un rassemblement assez considérable, mais les curieux n'ont pas tardé à se disperser et tout est rentré dans l'ordre.

Roncq. — *La société des anciens militaires et les processions.* — Dans leur réunion de dimanche dernier, les membres de la société des anciens militaires ont décidé qu'ils assisteraient en corps aux processions.

Communications

LES TITULAIRES de la médaille coloniale sont invités à se rendre, le dimanche 14 juin à cinq heures du soir, chez M. Victor Desurmont, rue des Piats, 115, en face de la gendarmerie.

LILLE

Le Consulat de Belgique à Lille. — M. Emile Wuillaume, négociant en lins, parvis Saint-Maurice, vient d'être nommé consul de Belgique à Lille, en remplacement de M. Weystèke, décédé il y a quelques mois.

M. Emile Willaume est très honorablement connu dans notre ville, où il compte de nombreuses sympathies et sa nomination sera très favorablement accueillie.

Un vol important au Crédit lyonnais. — Mercredi, vers midi moins dix, il y avait grand encombrement aux guichets de la salle-banque du Crédit Lyonnais. A ce moment, le concierge de M. Louis Picavet aîné, filateur de lin, rue Kléber, encaissait une somme de 4.000 francs qu'il enfermait dans un petit portefeuille et mettait ce portefeuille dans la poche extérieure de son veston.

Il se dirigea vers un autre guichet, afin de prendre un renseignement dont il avait besoin. Cinq ou six personnes se trouvaient autour de ce guichet. Le concierge mit machinalement la main à la poche de son veston et constata à sa grande stupéfaction que le portefeuille avait disparu.

Une minute avant ce vol, une personne bien mise avait détourné l'attention du garçon de faction dans la salle en lui demandant divers renseignements, entre autres sur la location des coffre-forts, etc. C'est sans doute à ce moment que le vol aura été commis.

Le concierge est allé immédiatement porter plainte à la sûreté ; des agents se sont aussitôt lancés à la recherche du voleur ; il est fort à craindre que leurs recherches n'aboutissent à aucun résultat; car on on n'a aucun indice sur le malandrin.

M. Gosselet, doyen de la faculté des sciences, a été nommé membre correspondant de l'Institut national d'agriculture de France, dans sa dernière séance.

Manœuvres de garnison. — Une manœuvre de garnison se fera vendredi matin, sous la direction de M. le colonel Aron, directeur d'artillerie, ayant comme adjoint M. le lieutenant Ramolino de Coll'Alto, officier d'ordonnance de M. le général Rozat de Mandres, commandant la 1re brigade de cavalerie.

Deux partis seront en présence : A et B.

Le parti A, commandé par M. Abimé, chef d'escadron au 1er bataillon d'artillerie, sera composé de deux compagnies du 43e et un escadron du 19e cuirassiers. Les hommes formant ce parti auront un mauchon blanc.

Le parti B, composé de un bataillon du 43e et de deux pelotons du 19e chasseurs, sera commandé par M. Bénard, chef de bataillon au 43e. Une voiture d'ambulance suivra ce parti.

Les hommes qui prendront part à ces manœuvres seront en tenue de campagne et emporteront un repas froid, du café, du sucre et un paquet de cartouches à blanc; les fantassins emporteront de plus un petit fagot de bois.

M. le colonel Aron quittera l'arsenal des Postes à cinq heures un quart du matin.

MM. les officiers de réserve et de territoriale seront autorisés, sur leur demande, à prendre part à cette manœuvre.

Chronique du travail. — Samedi matin, quarante-deux ouvrières de la filature de coton de M. Debuchy, rue Adolphe, s'étaient mises en grève. Elles demandaient une augmentation de salaire; les grévistes ont d'abord envoyé une délégation à M. Debuchy, qui a refusé l'augmentation demandée.

Mercredi matin, vers onze heures, une nouvelle délégation, composée de cinq ouvrières, se présenta de nouveau dans le bureau de M. Debuchy, demandant ce qu'il avait décidé en leur faveur. M. Debuchy, pour toute réponse, leur remit les livrets des quarante-deux grévistes.

En apprenant cette décision, les ouvriers fileurs qui avaient déjà organisé un commencement de grève, demandent également une augmentation de salaire, se sont remis à l'ouvrage.

La grève est donc terminée. Il n'y a eu aucun incident à signaler.

— A la filature Mamet, l'état de la grève est toujours stationnaire : d'un côté, les ouvriers attendent les 10,000 cannettes demandées et, d'autre part, les patrons attendent toujours leur commande de cannettes.

Le plus grand calme règne autour de la filature et parmi les grévistes.

L'affaire de détournements. — Nous avons parlé hier de la disparition du comptable attaché à la maison Eysenbodt et Cie, changeurs, rue Faidherbe 23.

Ce individu est un nommé J.-B. Cott gnies; il habitait 14, rue de Flandre; ses détournements consistent en une somme de 14,424 fr., prise sur la caisse dite des coupons, et une autre de 13,000 fr., provenant des titres des Chargeurs-Réunis.

Décottignies, dont l'enquête n'a pu jusqu'ici découvrir la trace, avait comme principal correspondant à Paris, un agent de change de la rue Laffitte, M. Paul Tramare.

Une tentative d'escroquerie. — La police recherche activement un individu, d'origine belge, qui s'est présenté il y a quelques jours chez un négociant, et lui a fait une commande de marchandises d'une centaine de francs pour le compte de la maison Boutemy, de Lannoy.

Le négociant refusa heureusement de faire la livraison et écrivit à la maison Boutemy pour avoir des renseignements; on lui répondit qu'il avait été victime d'une tentative d'escroquerie.

Bourse linière de Lille. — Lins de Russie. — Malgré la hausse, l'activité signalée la semaine dernière a continué. Les transactions ont principalement porté sur les lins roulés à terre à livrer.

Etoupes de peignage. — Bon courant d'affaires, prix fermes.

Fils. — Continuation d'une très bonne demande dans tous les genres. La hausse signalée la semaine dernière se maintient avec une tendance à s'accentuer davantage.

Fils de jute. — La situation indiquée il y a huit jours reste la même : les prix continuent d'être en faveur des vendeurs.

Toiles. — Les affaires continuent d'être actives. La hausse se maintient.

Marché au blé de Lille du 10 juin 1896. (Cours commercial) — On demande les blés de 44 à 45 fr. les 80 kilos.

Les offres sont peu abondantes.

En boulangerie, on tient les farines de 25 à 26 fr., en hausse de 50 c. sur la semaine dernière.

Les affaires en hausse sont difficiles.

L'EXCURSION A ROUEN

DES ÉLÈVES DU COLLÈGE DE ROUBAIX

A l'occasion de la fête de M. le chanoine Chabé, supérieur à l'institution Notre-Dame des Victoires, à Roubaix, il avait été organisé, pour le 10 juin, une excursion à Rouen.

Un ticket avait gracieusement été mis à la disposition du *Journal de Roubaix* et nous avons eu la bonne fortune d'accompagner les excursionnistes.

Le départ

Jeudi matin, au moment du départ, le temps est incertain et on se demande avec inquiétude, si le soleil va se montrer.

Cependant, à cinq heures et un quart, les élèves, leurs professeurs, quelques parents et des amis, en tout 415 voyageurs, prennent place dans un train spécial qui part à l'heure précise indiquée sur l'itinéraire. Tout le monde est à la joie et on se promet une agréable journée de plaisir.

Nous brûlons successivement Lille, Seclin, Leforest et Auby.

Un incident

Avant d'arriver à la petite station de Pont-de-la-Deûle, le train s'arrête brusquement.

Toutes les têtes se mettent aux portières et l'on apprend qu'un accident vient de se produire au pont du chemin de fer sur la Deûle.

Après le passage d'un bateau, la rupture de la « fusée » du galet de roulement a empêché toute manœuvre de fermeture.

Un employé vient nous avertir qu'il faudra attendre au moins deux heures avant que les réparations soient terminées.

D'abord les excursionnistes sont un peu désappointés, mais l'entrain et la gaieté reprennent vite le dessus.

Puisqu'on n'a rien à faire de mieux, on se met à se moquer du pont, à la « BLAGUER. » Sur l'air des lampions, les collégiens crient : « Enlevez-le ! Enlevez-le ! Voilà un pont qui a bien MAL TOURNÉ ! » fait remarquer spirituellement un de nos confrères, et cette boutade ainsi que d'autres réflexions amusantes sont accueillies par un rire général.

Cependant les plus jeunes élèves commencent à perdre patience et ils murmurent en cadence : partira, partira pas ? Enfin on part à 7 h. 50, avec près de deux heures de retard.

Le mécanicien avait promis de regagner au moins une demi-heure ; il a tenu sa promesse. Nous marchons avec une vitesse extraordinaire, et à 8 heures 24, nous arrivons à Arras, où un arrêt de vingt minutes suffit pour que le buffet de la gare soit complètement dévalisé.

D'Amiens à Rouen

A Amiens notre train ne pose que peu de temps. Entre cette ville et Rouen le spectacle qui se déroule devant nous est admirable.

Les paysages les plus variés se succèdent sans interruption formant un magnifique panorama. Le pittoresque des vallées aux immenses pâturages, bordées de coteaux couverts de pommiers forme un contraste si frappant avec les hautes murailles de nos fabriques et les cheminées de nos usines, que nos yeux de Roubaisiens en sont émerveillés et qu'à chaque instant des cris d'admiration se font entendre. Voici Poix, avec un beau viaduc de 200 mètres de long. On trouve ensuite plusieurs petits bois, et l'on domine de nouveau la vallée de la rivière de Pois, qui, peu à peu, se transforme en une gorge boisée.

Après avoir traversé près de Sommery un tunnel de 1488 mètres, nous arrivons à Dametal et enfin à Rouen.

A Rouen

Il est 11 h. 45. D'après l'itinéraire, nous devions arriver à 9 h. 45. L'accident du pont de la Deûle nous a donc fait perdre deux heures. Enfin ! on essayera de regagner le temps perdu. Malheureusement, à peine mettons-nous le pied sur le sol normand que la pluie commence à tomber par torrents et les averses ont continué jusqu'à notre départ. Décidement, nous n'avons pas de chance. Forcément, il faut faire quelques altérations à l'itinéraire et au lieu de visiter d'abord l'exposition, les excursionnistes font l'ascension de la côte de Bonsecours.

« Ventre affamé n'a pas d'oreille », dit le proverbe, aussi nos cicérons, avant de donner des explications sur les beautés du site pour nous les faire admirer, nous conduisent au Casino où un dîner nous attend.

Dire qu'on lui fait honneur est inutile, car le silence qui règne parmi les quatre cents convives est la meilleure preuve de l'excellente composition du menu.

Au dessert, un élève a engagé, dans un toast charmant, tous ses camarades à lever leur verre en l'honneur de la ville de Rouen, qui rappelle Jeanne d'Arc et Pierre Corneille.

Aussitôt le repas terminé, toute l'excursion se rend à l'église de N.-D. de Bonsecours où un salut est chanté par M. le chanoine Chabé.

Cette église, qui est un lieu de pèlerinage très fréquenté, est de construction assez récente. D'un beau style ogival du XIIIe siècle, elle est décorée de peintures polychromes et possède de magnifiques vitraux.

Pour descendre dans la ville, nous prenons ensuite le funiculaire qui nous conduit près du quai d'embarquement des bateaux à vapeur. Un petit steamer de service est là; nous l'envahissons et nous filons bientôt sur la Seine. M. Bécourt, le directeur des bateaux à vapeur, dont un parent habite Roubaix, est venu surveiller lui-même l'embarquement et s'est montré avec tous d'une amabilité parfaite.

On nous débarque au quai de Paris et de là nous allons visiter la cathédrale de Notre-Dame St-Macou et St-Ouen.

L'architecture hardie et les sculptures si délicates qu'elles ressemblent à de la dentelle, de ces églises, font l'admiration de tous, non moins que les richesses intérieures.

Une manifestation devant la statue de Jeanned'Arc

Après ces diverses visites aux monuments curieux, les collégiens se sont rendus à la statue de Jeanne d'Arc, sur la place de la Pucelle. Là, ils ont chanté une cantate en l'honneur de la grande Lorraine, de la martyre de Rouen. Puis l'un d'eux, porté par ses camarades, a attaché sur le socle du monument une magnifique couronne en fleurs artificielles portant cette inscription : « Les élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires de Roubaix, à Jeanne d'Arc. »

Ce devoir patriotique accompli, les élèves ont tenu à rendre aussi hommage à un de leurs patrons littéraires, à Pierre Corneille. Ils ont été déposer au pied de sa statue un beau témoignage de leur admiration.

Il reste encore bien des monuments à visiter, Rouen est la ville aux monuments anciens, mais l'heure s'avance et malgré le désir de tous, il faut se diriger vers la gare du Nord.

Le retour

Avant de partir, les excursionnistes, qu'on ne veut décidément pas laisser mourir de faim, ni de soif, prennent encore quelques rafraîchissements et à 5 h. 15, le train spécial des Roubaisiens, se met en marche. Peu à peu, Rouen disparaît derrière ses petites collines et bientôt, par un formidable hourra, nous envoyons un dernier salut à la ville normande si jolie et à ses aimables habitants.

Le mauvais temps n'a pas assombri l'esprit des collégiens et, de tous les compartiments, s'échappent de joyeux cris. Cependant la fatigue d'une journée aussi bien remplie à raison de leur ardeur juvénile et au bout de deux heures de route les bruits cessent petit à petit et en écoutant bien on pourrait entendre quelques ronflements discrets.

Bref, malgré le mauvais temps, malgré un regrettable incident qui a causé un retard considérable, l'excursion a procuré à tous ceux qui y ont pris part quelques heures de véritable plaisir.

Tous les excursionnistes se sont quittés en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Nous adressons nos félicitations les plus sincères aux organisateurs de ce voyage et surtout à M. l'abbé P. Dessaint, économe de l'Institution Notre-Dame des Victoires, pour le zèle intelligent qu'il a déployé avant et pendant l'excursion. Il a été bien secondé, nous devons le reconnaître, par MM. les chefs de gare de Roubaix et de Rouen ainsi que par tous les employés du train spécial.

Les élèves du Collège doivent se montrer bien reconnaissants envers leur vénéré supérieur, M. le chanoine Chabé, qui leur procure des parties de plaisir aussi intéressantes qu'instructives.

L. B.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 10 juin.* — PROCÈS DE PRESSE. — Le tribunal a rendu, à l'audience de mercredi, ses jugements dans les procès intentés par MM. l'abbé Gruson et Demay à l'*Echo du Nord*, à l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, et au *Journal de Roubaix*.

Ont été déclarés coupables de fait par des journaux de relater comme certains des agissements délictueux à la charge d'une ou plusieurs personnes, avant que la justice n'ait statué sur leur cas, constitue le délit de diffamation, mais qu'il y a lieu de tenir compte dans l'espèce des circonstances de la cause au point de vue du préjudice subi; en conséquence, les gérants de l'*Echo du Nord*, de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* et du *Journal de Roubaix* sont respectivement condamnés à cent, cinquante et vingt-un francs d'amende.

L'*Echo du Nord* est tenu envers M. l'abbé Gruson de deux cents francs de dommages-intérêts et de cent francs à l'égard de M. Demay.

Quant à l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* et au *Journal de Roubaix*, ils ont à payer à M. l'abbé Gruson cent francs et à M. Demay, cinquante francs de dommages-intérêts.

Chacun des journaux doit insérer le jugement, une fois le délai d'appel expiré, et, en outre, chacun des plaignants a droit à l'insertion du même jugement, dans deux journaux à leur choix, sans que le coût de chaque insertion ne puisse dépasser trente francs.

M. Dans l'action en diffamation à propos de la Bétaine que nous avons signalée il y a huit jours et qui a été introduite par l'inventeur du produit, M. Desvilles, pharmacien à Paris, contre le journal le *Nouvelliste*, le Tribunal condamne le gérant à une amende de seize francs et à deux cents francs de dommages-intérêts. Il est ordonné en outre deux insertions, dont l'une en tête dans le journal même et l'autre dans un autre journal au choix.

AUTRE INCIDENT DE LA MANIFESTATION DE DIMANCHE. — C'est, cette fois, au maréchal-des-logis de gendarmerie Gibot que l'injure a été adressée, dimanche à midi, sur la Grand'Place, à Roubaix, par un contre-manifestant, Alfred Cottegnies, 21 ans, soigneur, rue de Magenta.

Ce dernier prenait plaisir à accentuer la poussée qui s'était produite dans la foule. M. Gibot lui fit une observation à laquelle il répondit par un terme grossier.

— Est-ce exact? demande M. le Président au prévenu.

— Je me trouvais là par hasard, je venais chercher des fleurs pour mon frère qui a été malade pendant un an.

— Mais enfin, avez-vous tenu le propos? ajoute le président.

— C'est probable, répond le prévenu, mais je ne me rappelle pas...

Alfred Cottegnies, qui a déjà été condamné pour faits de fraude, encourt une peine de six jours d'emprisonnement.

SCÈNE CONJUGALE. — Depuis longtemps déjà, à propos de raisons insignifiantes, Louis Picavet, 40 ans, journalier, cour Dewitte, à la Blanche-Porte, rendait la vie dure à sa femme. Or, le 7 juin, il était rentré à la maison, et avait exigé de l'argent de sa femme qui n'avait pas à lui en donner : il la prit à la gorge, la terrassa et la frappa au front d'un coup de poing américain. Tels sont les faits qu'expose la femme au tribunal : le mari nie s'être servi d'une arme. Picavet ne se voit pas moins condamner à une peine de quatre mois de prison.

UN PRÉNEUR âgé de vingt ans, Louis Torcq, a profité du moment où une personne avec qui il se trouvait, Prosper Charbonnel, occupait de son achat le bijoutier, rue de la Cloche à Tourcoing, pour enlever deux bagues en or et trois boucles d'oreilles. C'est sur la dénonciation de Prosper Charbonnel que Torcq fut arrêté : Torcq encourt une peine de trois mois et un jour d'emprisonnement.

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mercredi 10 juin.* — Germaine Gevaert, rue Lannes, cour Leriche, 3. — Maurice Coplat, rue des Arts, 73. — Augustine Massez, rue Pierre-de-Roubaix, 163. — Sylvie Derbaudringhien, rue Voltaire, 65. — André Cressent, rue des Longues Haies, cour Tonneau, 6. — Eugénie Biberghien, rue de Wasquehal, 7. — Jeanne Dubois, Hôtel-Dieu. — Julien Chantry, Hôtel-Dieu. — Bertha Delebecque, rue de Lille, 42. — *Mariages.* — Louis Lacroix, 27 ans, boulanger, rue de Ma Campagne, 78 et Lucie Debel, 29 ans, repasseuse, impasse Nabuchodonosor, 25. — Paul Desbouvries, 22 ans, boucher, rue du Congo, 9 et Estelle Marteau, 16 ans, sans profession, rue du Congo, 1. — *Déclarations de décès.* — François Declercq, 7 mois, quai de Gravelines, maison Beuscart. — Charles Mousson, 62 ans, rue Labruyère, 1. — Marie Timperman, 20 ans, rue de Wasquehal, cour Joseph, 6. — Polydore Vercoutere, 27 ans, Hôtel-Dieu. — Arthur Lampe, 9 mois, rue d'Estaing, maison Ramel. — René Marcq, 7 mois, rue du Bois, 35. — Augustine Honoré, 65 ans, rue Richard-Lenoir, 21.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du jeudi 10 juin.* — Julien Stelandre, Pont de Neuville. — Georges Coppens, rue de la Potente. — Jeanne Ledercq, à la Maternité. — Louis Spries, id. — Madeleine Duchatelet, rue des Carliers. — Augustin Verhagen, rue de l'Église. — Jules Vermesch, rue de Gand. — Lievin Descamps, rue de Paris. — *Mariages.* — Emile Lisagre, 48 ans, rentier et Adolphine Vandierdonck, 35 ans, sans profession. — Ernest Tonnel, 27 ans, employé de commerce et Laure Hennion, 26 ans, sans profession. — *Déclarations de décès.* — Fernand Duvillier, 2 mois, rue de Menin, 123. — Henri Larray, 57 ans, infirmier, Hôpital Civil, rue Nationale.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEURIDAN-DELEMER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Désiré LEURIDAN, Maire de la Commune d'Hem de 1853 à 1896, membre du comice agricole de Lille, décédé à Hem, le 9 juin 1896, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 13 courant, à 10 heures 1/2, en l'église d'Hem.

— L'assemblée à la maison mortuaire, Hameau de la Citadelle, à 10 heures. — *L'Obit Solennel du Mois sera célébré le lundi 6 juillet, à 10 heures.*

Les amis et connaissances de la famille MACQ-THOOFD, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de René MACQ, décédé à Roubaix, le 10 juin 1896, à l'âge de 7 mois et 2 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels qui auront lieu le vendredi 12 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, 25, à 3 heures 1/2.

NORD

L'affaire Tremblié. — La *Flandre* publie la nouvelle suivante qui, si elle est confirmée, peut avoir des conséquences très importantes pour *Tremblié* :

« Au moment de mettre sous presse, notre correspondant nous annonce qu'un télégramme du ministère de l'intérieur annonce l'arrestation à Buenos-Ayres de deux individus accusés de complicité dans le meurtre de Farbos. »

Un soldat qui avale une clef à Cambrai. — Après l'homme à la cuiller, l'homme à la fourchette, nous avons maintenant l'homme à la clef. Un accident, en effet, heureusement peu commun, est arrivé il y a quelques jours au sergent-fourrier Henry, du fer de ligne, en garnison à Cambrai (Nord). Il était à son bureau, occupé à vérifier ses écritures de fin de mois ; entre ses lèvres il tenait une clef longue de huit centimètres. Tout à coup il constata une erreur de calcul. Brusquement il releva la tête et... avala la clef. Il a été transporté à l'hôpital militaire en attendant son transfert au Val-de-Grâce, à Paris, où il subira l'opération d'extraction. Jusqu'ici, il ne ressent aucune douleur inquiétante.

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le scrutin sur l'ordre du jour pur et simple (interpellation de MM. Chauvin et Lavy).

Ont voté *pour* : MM. Adam, Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Dussaussoy, Fanich, Graux, Guillemin, Jonnart, Le Gavrian, Lemire, Lepes, Loyer, Michau, de Montalembert, Pilchon, Ribot, Rose, Sirot-Mallez, Taillandier, Weil-Mallez.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Defontaine, Dron, Dubois, Guesde, Hayez, Lamendin, Sever.

S'est *abstenu* : M. Evrard Elies.

La Chambre a adopté par 358 voix contre 168.

Absent par *congé* : M. Jung.

PAS-DE-CALAIS

Suicide d'un officier à Arras. — Un officier d'administration, M. Sennelerte, ayant le grade de lieutenant, a été trouvé pendu dans le logement qu'il habitait rue Ste-Claire, à Arras. Le corps a été transporté à l'hôpital militaire. On attribue ce suicide à des chagrins privés.

Calais. — *Une grève.* — Les grévistes femmes de la maison Robert Wart continuent, malgré une piquetante, à surveiller les abords de l'atelier de la rue du Temple.

Une détente s'est cependant produite parmi les grévistes, deux ouvrières qui avaient accepté de remplacer deux d'entre elles s'ayant, dit-on, cessé le travail. Une arrestation avait été opérée; elle n'a pas été maintenue.

Maman ! Maman ! encore une bonne tartine au beurre d'Ootscamp ! Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.

BELGIQUE

A la Chambre belge. — SÉANCES DU 10 JUIN. — *Séance du matin.* — La Chambre continue la discussion du budget de l'agriculture. M. l'abbé Daens réclame des mesures de protection en faveur de l'industrie houblonnière.

M. Wœste demande que les agents belges en Allemagne soient avertis, dès à présent, du désir de nos cultivateurs de voir s'établir au sujet du houblon l'égalité des droits d'entrée.

Séance de l'après-midi. — M. Bertrand développe sa proposition de loi sur l'abolition du remplacement militaire contre lequel, dit-il, il y a une forte majorité dans le pays.

M. le baron Snoy répond que le ministre de la guerre étant absent, la Chambre attendra pour se prononcer sur la prise en considération.

La Chambre passe à la discussion du budget des finances.

M. Hoyois attaque une circulaire ministérielle qui exige des employés wallons des douanes la connaissance approfondie du flamand, écriture et lecture, sous peine de n'avoir plus d'avancement.

M. Bertrand demande que les appointements de ces employés de douanes soient portés de 1.000 à 1.200 fr.; il demande la réduction des émoluments des conseillers de la Cour des Comptes qui, dit-il, touchent beaucoup pour ne rien faire.

La Chambre rejette par assis et levé un amendement de M. Destrée demandant l'achat d'œuvres d'art pour orner les Maisons du Peuple.

Liège. — *Un grave accident.* — Mercredi vers midi, une partie de la remise de la maison n° 36, rue de l'Ouest, occupée par M. Scheffen, conseiller à la Cour d'appel, s'est effondrée avec un bruit épouvantable. Plusieurs éboulements se sont ensuite produits si bien que les voisins ont déménagé précipitamment.

Le quartier de l'Ouest est construit sur un ancien bassin houiller. L'effondrement est dû probablement à des infiltrations d'eaux.

A la même heure, un « coup d'eau » s'est produit dans une des galeries d'une houillère voisine.

Un jeune ouvrier, Henri Rasquinet, a été tué.

On se demande s'il n'y a pas corrélation entre les deux faits.

Terrible épilogue du drame de Thollembeeck. — Nous avons narré hier le drame qui s'était déroulé à Thollembeeck, près de Lennicq-St-Quentin, où le sieur Vanderwalle avait, dans un accès de folie alcoolique, tenté de tuer ses deux fils. Ce drame vient d'avoir son horrible épilogue.

Vanderwalle, que l'on croyait loin du village, y était revenu lundi matin, rencontra son second fils, qu'il avait manqué la veille.

Que se passa-t-il alors ? on l'ignore.

Mais le fils Vanderwalle courut chez lui chercher son fusil de chasse et, revenant à la hâte, visa son père qu'il abattit d'un coup de son arme. Le parricide alla se constituer prisonnier.

Il prétend que son père, en l'apercevant, tira de sa poche un énorme couteau et l'en menaça ; se rappelant la scène de la veille, le parricide crut sérieusement menacé, et c'est dans cet esprit qu'il alla chercher son arme.

Le meurtrier a été arrêté et conduit à la prison de Saint-Gilles, à Bruxelles.

Un ouvrier noyé dans une mine. — On mande de Liège, qu'une lugubre nouvelle s'est répandue en ville, vers midi, mercredi.

Un « coup d'eau » s'était produit dans une fosse de la houillère Sainte-Marguerite. On parlait de soixante ouvriers enfermés au fond de la mine et qui couraient les plus grands dangers.

La rumeur a publié considérablement exagéré l'accident.

Un seul ouvrier est mort ; il a été noyé dans quelques mètres cubes d'eau.

Les autres travailleurs ont pu poursuivre leur travail et, vers trois heures, ils remontaient au jour.

Menin. — *L'évêque de Bruges à Menin.* — Mgr Waffelaert, évêque de Bruges, sera reçu solennellement à Menin, dimanche prochain, à trois heures de l'après-midi, à la Porte de Bruges, d'où il sera conduit processionnellement à l'église St-Waast; toutes les autorités ont été invitées à prendre part à cette réception.

Le lendemain, lundi, Monseigneur donnera la confirmation aux enfants admis cette année à la première communion.

Toutes les paroisses du décanat recevront successivement la visite du prélat.

— *Encore un cas de rage.* — Un chient errant, qui vient d'être abattu dans les prairies de la Lys, a été soumis à l'examen d'un vétérinaire qui a constaté dans les organes les caractères les plus prononcés de la rage.

En conséquence, les prescriptions de l'arrêté royal du 16 juin 1890 ont été de nouveau appliquées dans la zône suspecte.

Courtrai. — *Un sacrilège arrêté comme voleur.* — Nos lecteurs se rappellent peut-être l'abominable sacrilège commis le 14 juillet par le collectiviste Emile Beckaert qui, étant en ivresse, s'en alla communier le même jour dans trois paro